Image not found or type unknown

Les risques à la signature d'un contrat emploi d'avenir illégal

Par **Baky**, le **07/12/2013** à **19:02**

Bonjour,

Après avoir passé un entretien professionnel réussi avec un complexe de foot Indoor, le responsable m'a proposé un contrat en CDI sous forme d'emploi d'avenir.

Pour rendre possible la signature de ce contrat, il m'a demandé de supprimer l'ensemble de mes diplômes (Bac, BTS, Licence) et de les remplacer par un BEP afin d'être éligible. Il m'a informé également que j'obtiendrai un rendez-vous préalable à l'Embauche avec un conseiller de la Mission Locale avec qui je devrai également me faire passer comme tel à ses yeux.

Pour une question d'ordre moral et par peur des conséquences que cela comporte, je n'ai finalement pas accepté.

J'aurais aimé connaître les risques auxquels je m'exposais si j'avais accepté de signer ce contrat de façon consentante.

D'avance, merci à vous pour vos réponses.

Par **P.M.**, le **07/12/2013** à **19:29**

Bonjour,
Si ceci avait été découvert, il se serait agi d'une fraude aux aides publiques dont vous vous seriez rendu(e) complice...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés